

## Lettre d'un adhérent

Vous êtes sans doute au courant que l'avenant à la Convention vient d'être signé par la CNSD. Il comprend l'application de ce qui était prévu il y a 6 ans, la consultation à 23 €, donc rien de bien nouveau et toujours les URSSAF (ASM) payées par les chirurgiens dentistes libéraux seuls.

Une enveloppe de 40 millions d'euros pour revaloriser certains actes sinistrés mais qui resterons encore bien en dessous des tarifs de nos voisins européens vient de nous être gracieusement octroyée.

Petit calcul rapide : 40 millions divisés par 40000 dentistes ça fait 1000 € de CA par dentiste / an, soit 83 € de plus par mois en recettes, quelle aubaine !

Cela équivaut à une augmentation en dépense dentaire pour la CPAM de + 0.57 % depuis 6 ans, alors que les médecins viennent d'obtenir une revalorisation de 10 % pour la même période, c'est à dire à peu près conforme à l'inflation.

### **Où est passée la promesse du doublement du tarif de soins non négociable, mesure phare du syndicat majoritaire ???**

Pour ceux qui trouvent que tout va bien, ne changez rien, continuez comme avant et ne tenez pas compte de mon courrier.

Pour ceux qui ne se satisferont pas de cet avenant, combien pensez vous qu'il leur faudra attendre avant que la CNSD ne signe le prochain ?

Combien de temps allez vous pouvoir augmenter vos tarifs de prothèse ou d'actes H.N. pour compenser les soins délivrés à perte ?

Combien de temps encore, êtes-vous prêts à faire des compromis sur la qualité des soins ?

Si vous voulez que les choses changent et un avenir différent pour votre profession, vous pouvez :

- soit essayer de changer la politique du syndicat majoritaire de l'intérieur en vous y investissant et dans ce cas là, bon courage car pour tout vous dire, j'ai essayé et en suis parti.
- soit aller vers d'autres syndicats qui ont vraiment envie de défendre notre exercice libéral dans les années à venir, accompagner les progrès scientifiques de notre métier pour en faire bénéficier le plus grand nombre, tout en conservant un plateau technique moderne et performant.

**Pour ma part j'ai choisi la FSDL, et je m'en félicite.**

Il est vrai qu'à l'occasion du congés annuel ADF ce ne sont pas ceux qui ont le plus beau et grand stand, mais ils utilisent efficacement les cotisations des confrères pour des actions justes et pas uniquement pour le décorum ou les cocktails avec les journalistes et les politiques.

Prenez votre destin en main et ne laissez plus les autres décider pour vous.

Bien fraternellement

François Caméléon syndiqué FSDL  
Chirurgien Dentiste